http://gec.venissieux.org/Rapport-annuel-2017-sur-la-qualite-des-services-publics-d-elimination-des



Rapport annuel 2017 sur la qualité des services publics d'élimination des déchets.

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : mercredi 10 avril 2019

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

La grève des éboueurs de la Métropole de Lyon a pris fin ce vendredi, elle avait commencé le 19 mars. Une autre grève a commencé mardi dernier et se poursuit chez les éboueurs de l'entreprise Pizzorno sur des motifs proches.

Les agents de la Métropole réclamaient la revalorisation de leur prime, le maintien du double Reeper pendant le ramassage, ainsi que des améliorations de leurs conditions de travail. C'est aussi une suite de la transformation de leur métier avec la fin du "fini-parti", qui a des conséquences sur des dépenses supplémentaires pour certains, garde d'enfants notamment.

Après un conflit de 17 jours les agents de la métropole ont réussi à avoir gain de cause. Ils se verront attribuer une prime pour pénibilité et insalubrité de 69 euros mensuels avec un effet rétroactif sur 18 mois ainsi que la mise en place d'une prime d'intéressement collectif de 300 euros par an et par agent dès cette année.

Nos élus Métropolitains se sont exprimés très rapidement en soutenant notamment les revendications salariales, et ont demandé une réunion des groupes politiques de la Métropole qui n'a eu lieu que ce lundi. On apprend d'ailleurs que si la Métropole a accordé la prime avec effet rétroactif, c'est que le précédent président s'était engagé sur cette prime en échange du "fini-parti" mais ne l'avait pas mis en oeuvre!

Il a fallu gérer les situations sanitaires ou sécuritaires qui obligeaient à organiser des collectes partielles. C'était le rôle de la Métropole, en discussion avec la Ville. Mais nous savons que les Vénissians ont compris que l'urgence était d'aboutir à un accord, et qu'il ne fallait évidemment pas casser la grève en réclamant des collectes sauvages comme l'ont fait quelques maires de droite, plus prompt à taper sur des grévistes que sur les patrons!

Ce conflit interpelle tout le monde sur la rémunération des agents de la fonction publique territoriale. Le point d'indice qui sert de base de calcul pour leurs salaires est gelé depuis juillet 2010, avec deux faibles revalorisations de 0,6% en 2016 et 2017 qui n'ont rien changé pour leur pouvoir d'achat car l'inflation, elle, a bien progressé de près de 10% depuis. Si leur salaire avait suivie l'inflation depuis le 1er janvier 2000, cela correspondrait, en moyenne, à une augmentation de 315 euros brut pour une catégorie C.

Aujourd'hui c'est au tour des salariés du privé de rejoindre le conflit, preuve que les mauvaises conditions de travail et les bas salaires ne touche pas que les agents du public mais l'ensemble d'un métier. D'ailleurs on sait bien que la mise en concurrence se traduit par des salaires plus bas dans les marchés privés de collecte que dans le public, et la revendication des salariés de Pizzorno correspond justement à un rattrapage sur leurs collègues du public.

Mais toute la question est de savoir comment financer cette nécessaire revalorisation des salaires ! On est en plein dans ce "grand débat" dont personne n'attend réellement la prise en considération des besoins populaires.

Concernant la taxe TEOM qui finance la collecte, les entreprises qui ont agi en justice pour ne pas payer veulent faire porter l'effort sur les seuls ménages. Et malheureusement, l'État a revu les valeurs locatives des biens des entreprises et pas des ménages, ce qui fait qu'en 2019, la base de fiscalité perçue par la Métropole sur les entreprises va baisser de 0,7% alors qu'elle augmente de 2,3% pour les ménages.

Il faut augmenter tous les salaires en France, et donc les salaires des fonctionnaires, mais ça ne peut pas être en privatisant ou fermant les services publics. Il faut revenir sur les objectifs de la contractualisation, sur les réductions

Rapport annuel 2017 sur la qualité des services publics d'élimination des déchets.

de dotations et revoir enfin la fiscalité pour, comme le disent tant de manifestants, que les gros donnent plus et les petits donnent moins! Une des revendications que nous portons c'est de sortir enfin du lien entre fiscalité d'entreprises et fiscalité des ménages pour que l'attractivité économique métropolitaine se traduise en nouvelles ressources fiscales à répartir entre Métropole et communes!

Il n'y a pas de justice sociale sans justice fiscale!